

CERTIFICAT ACERBOIS GLULAM N°1996.03.008

Ce certificat délivré par Acerbois autorise l'usage de la marque Acerbois Glulam et s'applique au(x) produit(s) suivant(s) :

STRUCTURE EN BOIS – BOIS LAMELLÉ COLLÉ ET BOIS MASSIF RECONSTITUÉ

Fabriqués par : **EURO LAMELLÉ BOIS**

Dans l'usine située : Z.I des Pérouses
B.P. 94
74152 RUMILLY
FRANCE

Périmètre du certificat :

Essence de bois	Epicéa	Pin Sylvestre	Douglas	Mélèze
Classe mécanique	GL 28	GL 24	GL 24	GL 28
Aptitude à la classe d'emploi	2	3	3	3
Recollage de bloc	Oui	Oui	Oui	Oui

Mention T (traitement anti-termites) : Oui

Acerbois atteste la conformité des produits, décrits ci-dessus, dans les conditions définies dans le règlement général Acerbois RF001* et dans le référentiel Acerbois GL et BMR RF006*.

Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent et ne peut préjuger d'évolutions ou des décisions qui seraient prises en cours d'année à l'examen des résultats de ce contrôle. Seuls les produits accompagnés d'une étiquette faisant référence à la marque Acerbois et de l'identification du fabricant, peuvent se prévaloir du présent certificat.

Délivré le 30 juin 2023

Remplace le certificat délivré le 27 avril 2021

Pour l'organisme certificateur,

**Le président de l'association Acerbois
Manuel BURLAT**



* Ces documents dans leur version en vigueur ainsi que la liste des entreprises et produits sous certification sont disponibles sur le site www.acerbois.org

Siège de l'association Acerbois : 120 rue Ledru Rollin – 75011 Paris
Secrétariat technique : Institut Technologique FCBA – Allée de Boutaut – BP 227 – 33028 Bordeaux Cedex